



Monsieur

Je suis de recevoir presentm. la vostre du 4.^e avec celle dern.^e
 J'ignoy scachant vostre indisposition i'ay crois. que n'aurez eu
 la commodité de la monstrer à S. A., touchant la paction
 dont est question. au paravant de pouvoir rien faire. ny demander
 me ressemble, qu'il faudra trouver le Breve. que les^{rs} Cassis
 l'invoye. ou le delivre a Paris pour faire la poursuite de la
 conformité. qu'à id^e proposé. servant à deux dames. puis qu'il y a
 de personnes si heureuses. qui le peuvent faire sans s'incommoder
 ou s'ouïr de charger la conscience du Roy. pour lequel je s'ay
 pour servir S. A. comme ie doibz desirer. Je poursuivray
 l'affaire pour estre payé des Arreages deubs. Et depuis ce
 donnera l'aquitt qui sera besoing à la descharge du tresorier
 que parler de faire accord de 50. ou 60. ^{l'écoupler} sans voir le d. breve
 est chose impossible à mon advis. Toutefois. ie suivray le
 commandement et ordre de S. A. et aplicqueray tous les
 sens que dieu ma donné. pour le luy rendre. Tant que j'estray
 en ce monde. Et s'ad^e l'affaire. et tousz aut. dequoy ie vous.
 supplie l'asseuré de ma part, demeurant avec peine jusqu'à
 scavoir vostre quisiion entiere. que je prie Dieu vous l'invoys
 vous conserver en ses^{rs} graces comme desirerz qui id^e avec
 patron

Je vous me direz rien touchant
 l'indisposition du Roy de Danremark.

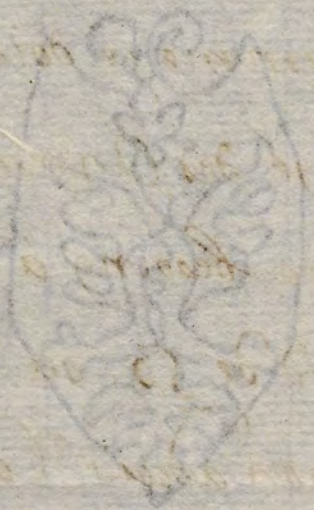
Monsieur.

Amsterdam. ce 6^e de Janvier 1639.

Hug. 37.

N. Huygens.

Vostre tres humble
 serviteur
 N. Lopez



Faint, illegible handwriting in the upper left quadrant of the page.

Faint, illegible handwriting in the middle section of the page.

M. Bonnein

1675

Monnein Luygens ^{ix} con.
Secret. de S. A. Monnein
Le Prince d'Orange.

alakeze

P.